

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

ID & T Multimédia inc.

Interdit à ID & T Multimédia inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels de l'exercice terminé le 31 mai 2012 prévues au Règlement.

L'interdiction est prononcée le 5 octobre 2012.

Décision n°: 2012-FIIC-0200

6.5.2 Révocations d'interdiction

SAND Technology Inc.

Révoque la décision 2012-FIIC-0152, prononcée le 18 juillet 2012, adressée à SAND Technology Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur au motif que celui-ci s'est conformé aux obligations de la réglementation applicable.

La révocation est prononcée le 10 octobre 2012.

Décision n°: 2012-FIIC-0206